

Quatre foyers importants: Mouans-Sartoux, Cannes (la Croix-des-^{54e} zone de Valbonne-Biot (front de 20 km) et Villeneuve-

A la chapelle Saint-Julien (Biot), trois femmes sautent dans une piscine pour échapper à la mort Elles ont les cheveux brûlés mais leurs chiens ont péri

Plusieurs milliers d'hectares de pinèdes et broussailles dévorés par les flammes, quelques blessés légers, trois ou quatre villas et habitations détruites et de nombreuses autres préservées d'extrême justesse, après avoir été évacuées en toute hâte, des estivants affolés abandonnant précipitamment leurs terrains de camping menacés, tout le ciel de la Côte d'Azur embrasé et chargé de particules de cendre venant retomber à plusieurs dizaines de kilomètres, cependant que l'odeur âcre de la forêt en feu se propageait tout au long du littoral, au-delà de Nice : c'est le bilan des incendies qui ont fait rage dans les Alpes-Maritimes en quatre zones bien distinctes. A Mouans-Sartoux avec une reprise foudroyante — en raison du vent violent du sinistre de la veille, puis à Valbonne (en direction de Biot), au quartier de la Croix des Gardes, au-dessus de Cannes, et enfin à Villeneuve-Loubet où sont successivement apparus trois nouveaux foyers.

C'est à une mobilisation générale de tous les effectifs de lutte contre le feu disponibles sur le plan départemental, renforcés un peu plus tard par les pompiers de Saint-Raphaël, ainsi que par des effectifs de gendarmerie, une centaine de soldats du 22^e G.C.A., de nombreux sauveteurs bénévoles et des secouristes, qu'a conduit la multiplicité de ces incendies sur l'origine desquels une enquête va s'efforcer de faire toute la lumière nécessaire.

En début d'après-midi, c'est à Cannes que l'offensive du feu, parti des bois de La Bocca, se développa d'une façon aussi fulgurante qu'alarmante, étant même sur le point d'atteindre, à un moment, certains grands ensembles au nord-ouest de la ville. Il s'ensuivit un début de panique et certains immeubles furent alors provisoirement abandonnés par leurs occupants. Le feu devait, en définitive, être stoppé aux portes de quelques habitations et de nombreuses villas furent pendant de longues minutes cernées par les flammes, plusieurs d'entre elles étant partiellement détruites ou subissant de sérieux dommages.

Ce sinistre était finalement circonscrit, sinon maîtrisé.

Un peu plus tard, c'est le feu parti de Valbonne, en fin de matinée, qui, attisé par le vent et trouvant un aliment idéal dans les pinèdes du secteur, prenait des proportions gigantesques en direction de Biot.

Il allait en quelques heures, ravageant de nombreux lotissements, détruisant une villa, en cernant plusieurs autres et contraignant à la fuite certains campeurs, prendre la forme d'un « haricot » dont le côté pouvait être évalué à une vingtaine de kilomètres de long.

Cependant que deux « Catalina » effectuaient des navettes incessantes entre l'aéroport de Nice et les secteurs du sinistre sur lesquels étaient déversées des tonnes d'eau, le préfet des A.-M., M. Thomas et le colonel Bruneton, directeur des services départementaux d'incendie, portaient, à deux reprises, en reconnaissance à bord de l'hélicoptère de la Protection civile.

Ils pouvaient alors mesurer toute l'ampleur du sinistre qui avait traversé la R.N. 85 où toute circulation allait être interrompue de 16 heures à 20 h 45 ainsi que le C.D. 4 et la route de Pégomas à Mouans-Sartoux qui furent coupées par intermittence.

Dans le même temps, des scènes angoissantes se jouaient dans le vaste secteur investi par les flammes.

Prenons-en pour exemple la fuite éperdue de la baronne Van der Helst, fille d'un attaché d'ambassade belge auprès du Vatican, qui se trouvait sur sa propriété de la chapelle Saint-Julien, près de Biot, en compagnie de trois amies.

Surprises par l'avance foudroyante du sinistre, les quatre jeunes femmes commencèrent à courir vers le château pour s'y mettre à l'abri.

Sur le point d'être atteintes par le rideau de feu, progressant à la vitesse d'un cheval au galop, elles n'eurent d'autres ressources que de se précipiter dans une piscine située en plein bois et d'y demeurer de longues minutes pendant que passait autour d'elles une véritable fournaise.

Elles n'ont subi d'autres dommages que quelques cheveux brûlés et l'émotion que l'on peut imaginer, mais les deux chiens qui les accompagnaient ont péri carbonisés.

A Villeneuve-Loubet où le feu a menacé plusieurs campings ainsi que le vaste terrain du Cercle hippique Saint-Georges, on a vécu aussi des instants tendus.

Dans leur fuite éperdue quatre personnes se sont blessées légèrement et au Cercle hippique, une jeune fille s'est cassée une jambe alors qu'elle s'affairait à libérer de son box un cheval quelque peu affolé.

Ce sont là quelques-unes des multiples scènes dramatiques engendrées hier par l'une des plus sérieuses offensives du feu qu'ait connu à ce jour le

département des Alpes-Maritimes. Aussi bien, il faut remonter à 1956 pour trouver l'exemple d'une situation analogue.

C'est à la mairie de Biot que les sauveteurs avaient installé hier après-midi leur P.C. opérationnel. Biot, dont les flammes allaient s'approcher à moins d'un kilomètre à vol d'oiseau et vers laquelle convergaient de nombreux estivants qui avaient dû renoncer à regagner leur camping ou résidence. Biot où arrivaient également en fin de soirée des volontaires venant se mettre à la disposition des responsables.

A partir du P.C. radio établi sur la place de la localité, les capitaines Henry et Ariot des sapeurs-pompiers, centralisaient les informations et distribuaient les instructions, cependant que se déroulait l'incessante navette des véhicules rouges.

On notait en cours d'après-midi une première venue de M. R.-G. Thomas, préfet des A.-M., qui faisait un premier point de la situation avec les responsables.

A 20 h., au terme d'une nouvelle reconnaissance en hélicoptère et alors qu'on parlait d'une nouvelle et sensible reprise de nombreux petits foyers autour de Biot, vers Villeneuve-Loubet, le préfet des Alpes-Maritimes tenait une nouvelle conférence avec le colonel Bruneton, ainsi que le colonel Bagarie, commandant la gendarmerie départementale, le capitaine Masini, de la gendarmerie de Grasse, l'adjudant-chef Gilles, de la gendarmerie de Cannes, et M. Monod, maire de Biot.

Peu après cette réunion, M. Thomas devait nous indiquer que s'il n'était pas question de déclencher un plan O.R.S.E.C. — non adapté à de telles circonstances — la situation demeurerait très préoccupante et qu'il serait fait appel aujourd'hui, si besoin était au concours de deux « Catalina » supplémentaires ainsi qu'à des renforts de troupes émanant d'unités locales ou extra-locales en cas d'aggravation des sinistres.

Pour sa part, le colonel Bruneton s'exprimait en ces termes : « La situation demeure grave. Nous avons engagé la totalité des moyens dont nous disposons. Cela a permis d'éviter des tragédies ».

Une plus grande puissance de moyens n'aurait d'ailleurs pas eu pour effet de mieux lutter contre des sinistres que leur éparpillement rend difficilement coercibles.

C'est désormais sur le répit que devrait leur laisser jusqu'à aujourd'hui en fin de matinée, un vent (tombé hier soir à 18 km-h) que misent notamment les sauveteurs pour venir à bout des incendies en cours ou tout au moins les circonscire.

La chronologie des événements

La situation a évolué différemment dans les quatre secteurs sinistrés.

A MOUANS-SARTOUX :

L'incendie avait débuté dans cette zone dans la journée de vendredi. Vendredi soir certains endroits n'avaient toujours pas été accessibles aux pompiers. Dès l'aube, samedi, les deux « Catalina » entraient en action. Devant les reprises du feu, de nouveaux renforts étaient envoyés. Le hameau du Plan-Sarrain menacé n'était cependant pas atteint par les flammes. A 20 h, l'incendie était maîtrisé, sinon éteint. Cependant si toutes les reprises ont pu être enrayerées, d'autres sont possibles.

A VALBONNE-BIOT :

L'incendie débute à 10 h samedi, dans le quartier du Val-Martin à Valbonne. Le foyer éclate vers l'ouest, le nord et surtout l'est en direction de Biot. Il atteint là le quartier des Clausonnes vers 15 h, puis remonte vers Biot (sans atteindre la localité) et touche La Chapelle-Saint-Julien vers 16 h 30, après avoir coupé la départementale 4. Il progresse ensuite vers l'ouest en direction de Valbonne. A 20 h, l'incendie est maîtrisé du côté de Valbonne. Mais les pompiers ont encore des difficultés du côté des Clausonnes et de La Chapelle-Saint-Julien.

A CANNES - LA GARDE :

L'incendie se déclare à 15 h 30. Il est violent et dangereux, en raison de la présence de nombreuses habitations. Toutes les reprises sont cependant maîtrisées et les pompiers semblent dominer la situation vers 20 h.

A VILLENEUVE-LOUBET :

Début à 16 h 30 à proximité du camping Saint-Georges et la Tour de la Madone. Il progresse ensuite vers le sud, puis remonte le long de la rive droite du Loup qui est évacuée et atteint vers 18 h 30 « les Terres-Blanches », à la limite de la commune de Roquefort-les-Pins. Dans ce secteur aussi la situation présente encore de nombreuses difficultés.

La reprise du vent annoncé par la météo pour la mi-journée pourrait ensuite considérablement gêner leur effort...